

**VILLE DE GERBEROY**  
**Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal**  
**du 26 juin 2015**

L'an deux mil quinze, le vingt-six juin à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la salle du Musée sous la présidence de Monsieur Pierre CHAVONNET, Maire.

Etaient présents Mmes Françoise Guineau, Christine Gerard - MM. Pierre Chavonnet, Alain Delafontaine, Nans Delafontaine, Didier Lancel, Fabien Postel

Représenté Néant

Secrétaire de séance Mme Françoise Guineau.

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Le procès-verbal de la réunion du 18 avril 2015 est approuvé à l'unanimité.
- **Admission en non-valeur** : Sur la demande du trésorier, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'admettre en non-valeur les produits pour un montant de 50 euros pour l'année 2009 se décomposant comme suit :  
2009 : 50 euros – SAUNIER Camille – location ancienne école septembre et que cette dépense sera imputée à la nature 6541 du budget 2015 de la commune
- **Régime forestier** : Monsieur le Maire explique que la prochaine loi de finance prévoirait une forte augmentation des frais de garderie demandés par l'Etat aux 11 000 communes forestières, ce qui constituerait une menace pour le régime forestier. Bien que la municipalité soit bien consciente du service que lui rend l'ONF au Bois de la Ville, elle décide de faire confiance à l'Etat pour que cette augmentation ne compromette pas son fragile équilibre budgétaire.
- **Travaux ERDF à Buicourt** : Monsieur le maire fait part au Conseil Municipal du mail reçu par Monsieur Beaucout, missionné par ERDF. En effet, il doit prévoir le remplacement du poste tour de Buicourt qui est en limite de commune sur Gerberoy le long du VC 3 dans le talus en domaine public. N'ayant pas d'incidence sur la commune, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande.
- **Travaux Maison Robine**: Le Conseil Municipal fait le point sur les subventions prévues pour les travaux (DETR, Fondation Brie Picardie, CCPV, Conseil Départemental,...).  
Après visite de la Maison Robine avec le cabinet Crepin, Monsieur Pli et Monsieur Guénoun (Architecte des Bâtiments de France), la déclaration préalable a été envoyée à la Direction Départementale des Territoires de l'Oise et à Monsieur Guénoun pour acceptation, en rappelant que nous tenons à garder le caractère spécifique de la Maison Robine.  
De plus, la convention triennale d'occupation de la Maison Robine par l'Office de Tourisme est en préparation suite à une réunion organisée entre celui-ci et la municipalité.
- **Proposition de circulation ADTO** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'ADTO. L'idée est d'installer deux plateaux surélevés avant les entrées du village mais aussi rétrécir les entrées aux deux portes de Gerberoy. Certains points du devis sont à revoir afin de diminuer son montant. Un point sera fait à la rentrée de septembre sur ce devis.
- **Questions diverses**:
  - **Stationnement des Gerboréens**: Une chaîne sera installée Allée du Jeu de Tamis afin qu'ils puissent se garer les week-ends et jours fériés sans être gênés par les touristes qui ne pourront pas s'y garer.
  - **CCPV**: Monsieur le Maire remercie la CCPV d'avoir bien voulu renforcer l'accès au parking afin d'accompagner, dès cet été, l'interdiction de traversée de Gerberoy par les bus touristiques.

Le conseil municipal reste dans l'attente de la mise en place dès que possible par la CCPV de l'aire de retournement du parking.

- Réunion compte-rendu de mandature : Monsieur le Maire et ses adjoints sont ravis de la mobilisation des Gerboréens pour cette réunion qui a eu lieu le samedi 23 mai 2015.
- Chats errants : A la demande de Madame Duponchel, la municipalité s'engage à ne pas euthanasier ni capturer les chats après leurs stérilisation. Grâce à cet engagement, Madame Duponchel va bénéficier d'une aide financière de la fondation Bardot afin de stériliser ces chats errants.
- Location de la halle : A compter du 1<sup>er</sup> juillet, la Halle sera louée à Madame Roger, antiquaire à Gournay En Bray afin d'y présenter un salon de vente d'antiquités et d'objets anciens. Elle sera présente le 1<sup>er</sup>, 8, 16, 22 et 29 juillet et renouvèlera cette prestation selon le résultat de ce premier essai.
- UMO/SRCE : Le Conseil Municipal dit ne pas être concerné par la nouvelle réglementation demandé par l'Etat concernant les contraintes potentielles importantes pour le territoire de l'Oise sur le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, et n'a donc pas d'intérêt à agir.
- Enseignes : En aucun cas, les Gerboréens n'ont le droit d'installer de pré-enseigne. La mairie installera elle-même des panneaux d'orientation dans le village. Le Conseil Municipal n'hésitera pas à faire appel aux moyens légaux pour faire respecter cette disposition de la ZZPAUP..
- Infos aux Gerboréens : Afin d'améliorer la communication avec les Gerboréens la municipalité crée une base d'envoi mails pour les convocations et les comptes rendus des conseils municipaux ainsi que pour les actualités.
- Comités : Monsieur le maire propose de faire le point sur les comités et d'en lancer l'activité à l'automne quand ce sera pertinent.
- 14 juillet : 12h rassemblement sur la place. 22h30 Retraite aux flambeaux (rdv sous la Halle) et 22h45 feux d'artifice tiré du jardin Le Sidaner.
- Lectures sur herbe : Les Gerboréens et leurs enfants sont invités le lundi 13 juillet de 10h à 11h30 à la « traditionnelle » Lectures sur herbe en partenariat avec La Communauté de communes de Picardie verte. Rendez-vous sous Les Halles à 10h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h05.